Formation à la prévention des RPS

Pré-requis

Aucun.

Public

L'ensemble des collaborateurs d'une entreprise ou organisation (direction, managers, collaborateurs)

Accessible au PSH, nous consulter.

Durée

1 jour soit 7h

Délais d'accès

Pas de délais d'accès tout dépendra du plan de charge de l'organisme de formation et l'entreprise.

Organisation

De 8 à 10 participants

<u>Intervenant</u>

Formateur qualifié ayant une solide expérience de la prévention des risques en entreprise.

Evaluation

QCM

Cette formation est sanctionnée par un certificat de réalisation

Prix

125€ HT par stagiaire

Tarif groupe nous consulter

Être au plus près de la réalité et du contexte de l'entreprise ou de l'établissement!

LA LEGISLATION

Art L 4121-1 à -5 du Code du travail

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs»...

Mais aussi :

Art L 1142-2-1 du Code du travail Art L1152-1 et 1153-1 du Code du travail



Objectifs pédagogiques de la formation

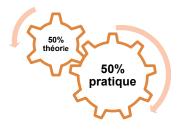
- Définir et évaluer les différents RPS en entreprise.
- Comprendre les enjeux et les facteurs de risque pour mettre en œuvre au sein de votre entreprise une démarche préventive.
- Décoder les mécanismes de souffrance au travail en vous livrant des connaissances « scientifiques » et un vocabulaire commun axés sur la compréhension des RPS et des facteurs de RPS
- Appréhender le cadre juridique et les enjeux de la prévention et les différents acteurs

Méthode pédagogique

- Alternance entre exposé théorique avec visualisation de diaporama,
- Échanges de pratiques au travers d'ateliers de co-développement, travail en sousgroupe
- Découverte, exposé, participative, applicative
- Echanges interactifs avec les stagiaires, partage d'expériences

Moyens techniques

- Ordinateur et moyen de projection : ressources multimédia diverses
- Analyse de vidéos
- Cartes ANACT
- Outils de Ludo pédagogie





Formation à la prévention des RPS

Programme de formation

1/ La législation du RPS, le cadre réglementaire

- Définir les risques psychosociaux
- Connaître le cadre juridique des risques psychosociaux
- Connaître les devoirs et droits des entreprises et salariés
- Identifier les indicateurs utiles et reconnaitre les signes de souffrance psychologique au travail

2/ Les RPS, de quoi parle-t-on?

- Connaitre les définitions et la terminologie utilisée en prévention des RPS
- Définir les risques psychosociaux, stress, burn-out, brown-out, bore-out, violence interne et externe, harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissement sexiste, souffrance au travail
- Repérer les comportements et attitudes du collaborateur concerné par le risque

3/ Les RPS, quelles conséquences ?

- Comprendre les enjeux des RPS pour l'entreprise et pour les salariés et l'intérêt de la mise en place d'actions de prévention
- Connaitre les types de stress et les symptômes du stress
- Identifier les principaux « stressor »
- Impacts sur la santé
- Impacts sur l'entreprise

4/ Les facteurs de RPS, comment les reconnaître?

- Identifier les causes pouvant être à l'origine des troubles psychosociaux
- Les causes de la souffrance psychologique au travail, les 6 axes de facteurs de risque (rapport GOLLAC)

5/ les RPS, comprendre pour mieux prévenir

- Transformation du monde du travail
- Les 3 niveaux de prévention
- 9 conseils pour agir en prévention

6/ Les RPS, détecter et orienter

- · Que devez-vous faire ?
- En cas de RPS identifié
- Détecter les signaux d'alerte
- Aborder un collaborateur
- Qui peut aider ?





Formez-vous, adoptez les bons gestes!